



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION
DE L'EXERCICE 2023**

VILLE DE L'ÉPIPHANIE

Avis est par les présentes donné aux contribuables de la Ville de L'Épiphanie que le rôle général de perception de l'exercice 2023 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 66, rue Notre-Dame, L'Épiphanie, et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué dans le délai imparti par la loi.

Tous les comptes dont le total dépasse 300 \$ pourront être payés en trois versements, selon les dates d'échéance suivantes :

1^{er} versement : le 28 mars 2023

2^e versement : le 15 juin 2023

3^e versement : le 15 septembre 2023

Tout versement payé après l'échéance sera sujet à un intérêt de 12 % l'an et une pénalité de 5 % l'an.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 6 février 2023

La trésorière,

MARIE-PIERRE GAGNON, CPA, CGA, OMA